

teranga

Bienvenue ! (en wolof)

Nouvelles de la mission des frères Carmes Déchaux au Sénégal

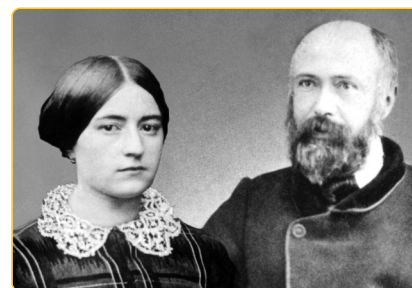
Inauguration de la chapelle de NDRAMÉ ESCALE

La paroisse de la Sainte-Famille, dont dépend le sanctuaire de Keur Mariama, s'est enrichie le 26 février dernier d'une nouvelle chapelle, à NDRAMÉ ESCALE. Notre curé, l'abbé Léon Sène, était présent bien sûr, mais aussi l'administrateur diocésain Pierre Tine, des prêtres du diocèse, la chorale de Foundiougne, les séminaristes du séminaire de propédeutique Saint-Paul ainsi que de nombreux fidèles venus accompagner les trois familles chrétiennes de la petite communauté chrétienne locale qui bénéficieront de cette nouvelle chapelle. La titulature de cet édifice n'a pas manqué de réjouir particulièrement nos frères, puisqu'il est placé sous le patronage des saints Louis et Zélie Martin. **Les paroissiens ont donc pour modèles deux saintes familles, Jésus Marie et Joseph mais aussi Zélie, Louis et leurs enfants, pour les encourager à approfondir leur vie chrétienne dans le quotidien de la vie de famille.** Les autorités civiles et locales musulmanes étaient également présentes, en la personne du sous-préfet et du maire du village. **Ils ont exprimé leur joie du respect mutuel entre chrétiens et musulmans,** et leur attachement à ce qu'ils appellent la « laïcité » au Sénégal, ce qui correspondrait plutôt à la bonne entente entre les communautés religieuses.

Le petit village de NDRAMÉ ESCALE est vers le sud du territoire de notre paroisse de la Sainte-Famille. Les communautés chrétiennes de la paroisse sont dispersées principalement dans les villages sërères de Ndiaffate, Thioffior, Sékhéla, Keur Sélé et NDRAMÉ ESCALE. La résidence du curé se trouve à Ndiédieng, une petite ville qui ne compte que très peu de chrétiens. Le soutien des prêtres du séminaire et de nos frères est précieux pour notre curé et son vicaire Simon Sambou qui doivent sillonner les pistes du grand territoire de leur paroisse à la rencontre des communautés chrétiennes.



La nouvelle chapelle de NDRAMÉ ESCALE



Visites



La Vierge de Keur Mariama a eu la joie de recevoir de nombreuses visites ces derniers mois. En novembre, fr. Jean-Raphaël est venu, accompagné de Roberto Simona (en photo), membre de l'Aide à l'Eglise en Détresse pour la Suisse. Roberto visite régulièrement les communautés chrétiennes en pays majoritairement musulman, et était heureux de voir notre belle mission. En décembre, c'est le père Marie-Philippe, provincial, qui a pu profiter du soleil sénégalais, et aussi notre frère Luc-Marie qui faisait retour pour quelques jours sur les lieux où il avait versé tant de sueur avec la générosité que nous lui connaissons. Au mois de février, le frère Benoît-Marie découvrait pendant tout un mois, la vie de notre mission. **Mais les plus belles visites sont celles qui ne se finissent pas par un au revoir...**

En novembre dernier, notre frère Marie-Laurent est arrivé au couvent de Ndiaffate pour ne plus en repartir. La communauté s'enrichit de sa présence.





Chapitre provincial

À partir du 24 mai prochain, fr. Louis-Marie, prier du couvent de Keur Mariama et fr. Jean-Baptiste seront à Montpellier, pour participer au **chapitre provincial**. Ce dernier se réunit tous les trois ans. À cette occasion, les grandes décisions de la vie de la province d'Avignon-Aquitaine sont prises, avec notamment l'élection du provincial et la répartition des communautés. Il est probable que la communauté de Keur Mariama verra sa physionomie évoluer quelque peu.



Travaux à l'hôtellerie



L'une des missions principales de notre couvent de Keur Mariama est d'accueillir les personnes qui le souhaitent pour un séjour de retraite, où ils peuvent partager la liturgie et l'oraison, profiter de notre beau jardin et de son ombre fraîche, goûter à la paix du lieu, bénéficier des grandes richesses de notre bibliothèque. Il a ainsi été décidé d'**améliorer le confort des quelques chambres de l'hôtellerie**, pour que nos hôtes puissent y vivre leurs temps de ressourcement dans des conditions simples et reposantes. Les frères de Keur Mariama s'apprêtent donc à entreprendre quelques travaux d'amélioration des sols et des douches notamment. **Les dons de nos bienfaiteurs aideront la communauté** à supporter le prix de ces travaux, pour qu'elle puisse prendre un plus grand soin de toutes les personnes qui viennent jusqu'à Keur Mariama.

Les premiers fruits du séminaire Saint-Paul



Le 12 février dernier, Abel et Louis Diene ont été ordonnés diacres au moyen séminaire Pie XII, à Kaolack, par le Cardinal Théodore Adrien Sarr, ancien archevêque de Dakar. Les deux nouveaux clercs sont des enfants de Keur Mariama : ils sont passés tous les deux par le séminaire de propédeutique Saint-Paul voisin de notre couvent. Abel et Louis sont les premiers séminaristes ayant vécu au séminaire Saint-Paul à être ordonnés diacres. Ils ont tous les deux passé leur retraite préparatoire en notre couvent, et leur présence confirme bien le service très précieux que rendent nos frères par leur mission d'accueil. **Les frères rendent chaque année service aux séminaristes venus de tout le Sénégal, par l'enseignement de quelques cours en**

collaboration avec les prêtres du séminaire, mais aussi par l'accompagnement spirituel si soigné et si important dans notre tradition carmélitaine. Les propédeutes passent une année scolaire à Keur Mariama, et ont ainsi l'occasion de découvrir les richesses de la spiritualité carmélitaine par les contacts fréquents et profonds qu'ils nouent avec les membres de la communauté de Keur Mariama. Ils viennent de tout le Sénégal, et sont ensuite répartis dans les différents séminaires diocésains.

Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal, adressez vos dons à la Procure des Missions

Newsletter Teranga - Parution mars 2017

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga • N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires.
Editeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

■ Par virement bancaire

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172
BIC : NSMBFRPPXXX
PROCURE DES MISSIONS

■ Par chèque à l'ordre de la Procure des Missions et à adresser à :

• France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Important :

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

• Suisse : CCP 17-315529-6

• Canada : Chèque à l'ordre de la **Mission des Carmes** et à envoyer à :
Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est,
Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.